

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/03/2026 - B2026/013585 - 2023 B 05948 - 977 739 580 - 7TH

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024 16

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

Désignation de l'entreprise		7TH		Néant		*	
Adresse de l'entreprise		15 Quai Tilsitt		69002 LYON			
Numéro SIRET *		9 7 7 7 3 9 5 8 0 0 0 0 1 6		Durée de l'exercice en nombre de mois *		9	
				Durée de l'exercice précédent *		0	
				Exercice N clos le		3 1 0 3 2 0 2 4	
				Exercice N-1 clos le		0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	3 010	016	515	2 495	
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	3 010	048	515	2 495	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060	3 423	062		3 423	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Autres * (3)	072	240	074		240	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	6 840	086		6 840	
Charges constatées d'avance *		092	28	094		28	
Total II		096	10 532	098		10 532	
Total général (I+II)		110	13 542	112	515	13 027	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120		120	10 000		
Ecart de réévaluation		124		124			
Réserve légale		126		126			
Réserves réglementées *		130		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132			
Report à nouveau		134		134			
Résultat de l'exercice		136		136	(2 493)		
Subventions d'investissement		137		137			
Provisions réglementées		140		140			
Total I		142		142	7 507		
Provisions pour risques et charges		154		154			
Emprunts et dettes assimilées		156		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164			
Fournisseurs et comptes rattachés		166		166	1 470		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	50	172	50		
Comptes courants d'associés		173		173	4 000		
Autres dettes		175		175			
Produits constatés d'avance		174		174			
Total III		176		176	5 520		
Total général (I + II + III)		180		180	13 027		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 010	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgsl Quatre

Désignation de l'entreprise 7TH		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le						
		13	1	0	3	2	0	2	4	1	0	0	0	0	
A - RÉSULTAT COMPTABLE															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									210	5	937			
	Production vendue { biens intracommunautaires services * }									215					
											217				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222					
	Production immobilisée *									224					
	Subventions d'exploitation reçues									226					
	Autres produits									230	0				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232	6	032		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234	6	730		
Variation de stock (marchandises) *										236	(3	423)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240					
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)										242	4	702			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										244	1				
Rémunérations du personnel *										250					
Charges sociales (cf. renvoi 380)										252					
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)										254	515				
Dotations aux provisions										256					
Autres charges { provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }									259						
									260						
Total des charges d'exploitation (II)										264	8	525			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															
										270	(2	493)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)									280					
	Produits exceptionnels (IV)									290					
	Charges financières (V)									294					
	Charges exceptionnelles { amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }									347					
										348					
	Impôts sur les bénéfices *									306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)														
										310	(2	493)			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318					
	Provisions non déductibles *									322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés									247					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*									248					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)									249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997				
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies)	986													
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987													
	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989													
	Investissements et souscriptions outre-mer	344													
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G														
Zones de revitalisation rurales (44 septies)										138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 bis septies)									991					
	Créance due au report en arrière du déficit									346					
	Zone de développement prioritaire (44 septies)									993					
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 septies)									992					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352			354	2 493	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370			372	2 493	

ANNEXE

Exercice du 27/07/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 026.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 031.47 Euros et dégageant un déficit de 2 493.04- Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, couvrant la période du 27/07/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice de la société, qui a une durée exceptionnelle de 8 mois et 5 jours.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 27/07/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			3 010
TOTAL GENERAL			3 010

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			3 010	3 010
TOTAL GENERAL			3 010	3 010

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL			515		515
TOTAL GENERAL			515		515
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	515				
TOTAL GENERAL	515				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	240	240	
Charges constatées d'avance	28	28	
TOTAL	268	268	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 470	1 470		
Taxe sur la valeur ajoutée	50	50		
Groupe et associés	4 000	4 000		
TOTAL	5 520	5 520		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 000			

ANNEXE

Exercice du 27/07/2023 au 31/03/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		10 000		10 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186. al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	3 010	33.33
Total général	3 010	

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Total	1 440

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28
Total	28

7TH
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 quai Tilsitt
69002 LYON
977 739 580 RCS LYON

**TEXTE DES RESOLUTIONS
DU 30 SEPTEMBRE 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à (2 394,03) euros sur le compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieures de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
Le Président